

La Seyne sur mer – Mars 2018.

Communication de Jean-Claude BARDELLI, Président du C.I.L. S.O.S.

Mesdames, Messieurs, chers Adhérents,

Nous portons à votre connaissance l'invasion galopante des frelons asiatiques.

En effet, on vient de nous signaler que dans les environs de Fabrégas, mais ailleurs aussi puisque c'est une attaque d'envergure nationale, que l'essaimage des reines de frelons asiatiques vient de commencer et il dure de mars à mai.

Quand on sait qu'une seule reine peut, une fois qu'elle a réussi à construire son nid, pondre 100 œufs par jour jusqu'aux premiers grands froids, imaginez combien de ces insectes tueurs d'abeilles vont se propager dans la nature en une année, c'est effrayant !

Afin que chacun d'entre nous participe de manière citoyenne à combattre ce fléau, nous vous demandons de prendre des dispositions très simples mais efficaces. Il suffit de mettre un peu de bière brune et de sirop de cassis dans un piège à guêpes ou simplement au fond d'une petite bouteille, cela suffit pour attraper les frelons. Il faut juste renouveler le mélange régulièrement.

Par ailleurs, si vous observez des essaims suspendus dans les arbres – soyez observateurs de la nature – il vous suffit d'en informer les services de l'Etat (Préfecture) qui prendront les mesures appropriées.

Le 21 avril 2017, un décret est sorti pour prendre entièrement en charge par l'Etat la destruction des essaims de frelons asiatiques.

Si vous rencontrez des difficultés pour joindre la Préfecture, n'hésitez pas à interpeller Allô La Seyne qui se chargera de transmettre à qui de droit :

<p>allo@la-seyne.fr ou 04.94.06.96.33</p>

Vous pouvez aussi vous informer sur Internet car de nombreux sites donnent des explications sur ce qu'il faut savoir sur le frelon asiatique. Très sincèrement à vous tous et bonne observation.